

Saint Aubin Château Neuf et ses bornes Cisterciennes.

C'est l'histoire, tant exceptionnelle que rarissime du témoignage le plus ancien de notre commune : le bornage cistercien qui délimite sur 7 lieues (28 kms) les frontières de notre Village. Saint Aubin Château Neuf serait la seule commune en France à avoir gardé en l'état ce bornage, parmi les rares possédant un tel patrimoine. Ces bornes ont longtemps été attribuées aux Templiers, jalonnant, disait-on, la route vers Jérusalem, mais cette thèse a été invalidée par le travail d'historien effectué sur les archives insérées au cartulaire du Chapitre de Saint-Etienne de Sens et du Monastère cistercien de Fontaine-Jean.

Selon notre Prêtre Historien, le Père Alype-Jean NOIROT, qui a exercé son pastorat pendant cinquante ans dans notre village, la naissance de ces bornes se situerait vers les années 1150. Saint Aubin Château Neuf est alors paroisse du Diocèse de Sens et l'Archevêque fait don au Chapitre Cathédrale, seigneur ecclésiastique de Sens, de la moitié des ablations (revenus) collectés par la paroisse.

En l'année 1121 un évènement affecte la paroisse qui découle de la fonction Cistercienne de l'Abbaye de Notre Dame de Fontaine Jean, sur le territoire de Saint Maurice sur Aveyron (45 Loiret, Gâtinais)

L'apanage du bien-fonds est dans les mains de la famille princière des Courtenay, inféodée dans l'aventure des croisades.

Le Monastère consent et s'engage sur la demande du seigneur à effectuer d'importants travaux sur les terres domaniales.

L'Archevêque de Sens engage le chapitre de St Etienne, seigneur ecclésiastique de la paroisse de St Aubin à consentir au réaménagement confié aux moines de Fontaine-Jean sur l'œuvre d'assainissement commencée en 1147.

Les religieux s'affairent sur le plateau à purger les lieux trop marécageux en instaurant un système d'assolement qui déploie un enchaînement de fossés reliant des étangs aménagés selon les hauteurs diverses, afin que s'écoule le

surcroît d'eau jusqu'au niveau du ru qui en absorbera les inconvénients dans ce courant : en fait le Vrin. Furent ainsi résorbées depuis Froville, jusqu'à l'étang des Moineries, en passant par ceux des Ormes et de la Forêt Gobert, de celle de Fumerault, les tourbières et les boues forestières.

Il est très probable que les bois accolés à Fourolles aient bénéficié du traitement, puisqu'ils étaient dans la propriété des Courtenay.

L'occasion fut saisie de relever par bornage les limites territoriales de la paroisse en 1150.

Sur 28 kms de pourtour, un long chapelet de pierres enserme la paroisse en bordure de la Forêt Gobert, en passant par le Ru de Charmant, le Vrin, le Meillier, le Charme Rond, la Rigauderie, les Fleix, Fourolles, les bois de la Chaume aux Chèvres, la Croix St Michel, Les Vignes, la Racine, Château Gaillard, le Moulin de Ville, le Moulin Fulger, Cholifer, La Champagne, les Berthes, Signy, Les Epinettes, le Frillon, les Clouzeaux. Boisserelle, les Ramées, les bois du Vieux Froville, La Charronnerie, le bois des Bouchures, Le Bois des Troncs.

Le bornage qui nous intéresse ici, était à l'origine constitué d'une soixantaine de bornes qui marquaient le pourtour de l'ancienne paroisse de St Aubin.

Elles sont le plus souvent de grès clair, de forme parallélépipédique et leurs tailles varient.

La roche a été fracturée à l'aide de coins en bois engagés de force dans des boîtes de débitage, visibles sur presque toutes, à la façon des tailleurs de pierres, comme sur le domaine de Guédelon.

Certaines sont plus trapues et d'autres plus fines en fonction du bloc utilisé.

En général, trois de leurs quatre faces comportent le dessin d'une croix à branches égales, gravées par piquetage profond et souvent peu lisible et ne comportent un numéro que sur une face, normalement tournée vers le territoire de la paroisse. (Sauf pour la n°40 qui a été placée à l'inverse ou gravée à l'envers.)

Une seule borne, la n°22 montre en façade la représentation d'une croix complète, sur son socle de pierre. Elle est appelée la croix de pierre et figure sous le Charme Rond.



Il semblerait que ces bornes aient été implantées à chaque changement de direction de la limite paroissiale.

Toutefois, pour au moins quelques-unes d'entre-elles, les n° 7, 10, 39, 47, 51, la limite est rectiligne au lieu de leur érection : elles servent de bornes intermédiaires, sur une limite formant une ligne droite.

Parfois elles peuvent être relativement rapprochées, exemple, la n°8 et la n°9, distantes de 20 à 30 mètres, la n°12 et la n°13 quelques dizaines de mètres, la n°14 et la n°15, distantes de quelques mètres, la n°16 et la n°17, quelques dizaines de mètres. Parfois éloignées de près de 1500 m, entre la n°21 et la n°22.

Le nombre indique le numéro d'ordre de la borne en commençant par celle située la plus au nord de la paroisse et en tournant dans le sens inverse - horaire.

Le sommet de ces bornes comporte une ou plusieurs rainures gravées qui indiquent la limite de la ou des communes environnantes et la direction de la prochaine borne.

Elles sont parfois implantées en limite de plusieurs communes :

- La n°1 implantée entre Chassy , les Ormes et St Aubin.
- La n°21, entre Sommecaise, Villiers St Benoit et St Aubin.
- La n°22, entre Villiers St Benoit, la Villotte et St Aubin.
- La n°44, entre St Maurice le Vieil, St Maurice Thizouaille et St Aubin.
- La n°46, entre St Maurice Thizouaille, Chassy et St Aubin.

Certaines directions indiquées étant fausses, on peut penser que les gravures étaient pratiquées avant la mise en place, ou bien, il s'agit d'une erreur.

Par ailleurs, une erreur de numérotation, corrigée sur la borne n°49 a fait que le 5 en cours de gravure a été rectifié en 4 de 49.

Sur l'emplacement qui devait recevoir la borne n°46 est implantée une borne de belle taille, très proprement taillée, provenant sans aucun doute d'une époque plus récente, comportant une inscription sur deux lignes de B/BASE. Il est probable qu'elle remplace une borne plus ancienne.

Une borne similaire, comportant l'inscription A/BASE est implantée au sommet de Grosmont, sur la commune de Senan, et une autre à l'entrée d'Egleny, arrivant de St Maurice Thizouaille.

Il peut s'agir de bornes géodésiques sans aucun rapport avec nos bornes Cisterciennes, car le site a longtemps servi de terrain de manœuvres pour les militaires du groupe géographique de Joigny.

La disposition de ces bornes a permis de retrouver un bon nombre d'entre elles, puisqu'elles sont numérotées et qu'une ligne sur le dessus permet de suivre la séquence et indique la direction de la prochaine.

Outre le Père Alype-Jean NOIROT, ces bornes Cisterciennes ont intéressé bien d'autres personnes érudites, en fin du siècle dernier et au début de celui-ci.

Ainsi René NIEL, natif du Pays, aidé de Jean Paul DELOR, professeur au collège d'Aillant / Tholon, ont fait des recherches.

Ils ont réalisé une étude préliminaire, sur la création de l'historique de ces bornes, mais leur recherche s'est limitée aux 15 bornes facilement identifiables sur des lieux de passage, en bordure de routes et chemins. Depuis des erreurs ont été décelées par rapport à cette étude, après vérification sur le terrain. De même, certaines affirmations ou conclusions semblent hasardeuses, comme celle par exemple de la provenance de ces pierres, utilisées pour la fabrication de ces bornes. D'après eux, elles proviendraient de la Forêt d'Othe ou du Gâtinais, alors que l'on retrouve ce même type de pierre sur une commune limitrophe, en l'occurrence La Villotte, distante de quelques kilomètres. Pourquoi aller si loin, avec les moyens de transport de l'époque ?

Depuis 2006, deux passionnés du village, François GAUFILLIER et Daniel CHAUMET ont entrepris des recherches sur le terrain, afin de vérifier les études précédentes et découvrir de nouvelles bornes. Après avoir crapahuté de longs mois dans les ronces, défriché les broussailles et les épines, taillé en forêt, dans les boues, les vases des Rus du Vrin, de l'Ocre et du Sausson, ils ont pu corriger les erreurs et amender le dossier des bornes cisterciennes de Saint Aubin Château Neuf.

Ces longues journées de recherche leur ont permis de trouver 26 bornes, portant ainsi à 41, le nombre de bornes identifiables.

En octobre 2016, Alain PONROY, Daniel CHAUMET et Philippe NOIROT dans le cadre de l'Amicale des Pas Pressés Saint Aubinois, se sont engagés à préserver ce patrimoine historique. Pendant le dernier trimestre 2016, ils ont nettoyé les abords et retiré la mousse des 41 bornes. Trois bornes qui étaient tombées dans le Vrin ou le Sausson ont été replacées. Puis ils se sont mis en quête de retrouver quelques bornes parmi les 19 manquantes. Le 12 décembre leurs efforts ont été récompensés avec la découverte de la borne 19 au bord du Vrin en dessous du domaine du Grand Fumerault.

La borne n°1, se trouvant la plus au nord, est implantée au bord de la route Chassy - Les Ormes (D57), à la sortie du bois, sur la droite au niveau du pont du Sausson.



La borne n°2 se trouve dans le champ à 20m de la route après le poulailler Duc (à la Charonnerie), à l'entrée des Ormes.



Les manquantes sont la n°3 et n°4 dans les bois du Vieux Froville,

La borne n°5 est implantée dans le bois du vieux Froville



La borne n°6 est en bordure de la route départementale D 154 allant de Froville à Raloy, côté gauche.



Les bornes de 7 à 12 sont dans la forêt Gobert.

n°7



n°9



n°8 Affaissée dans le sol.



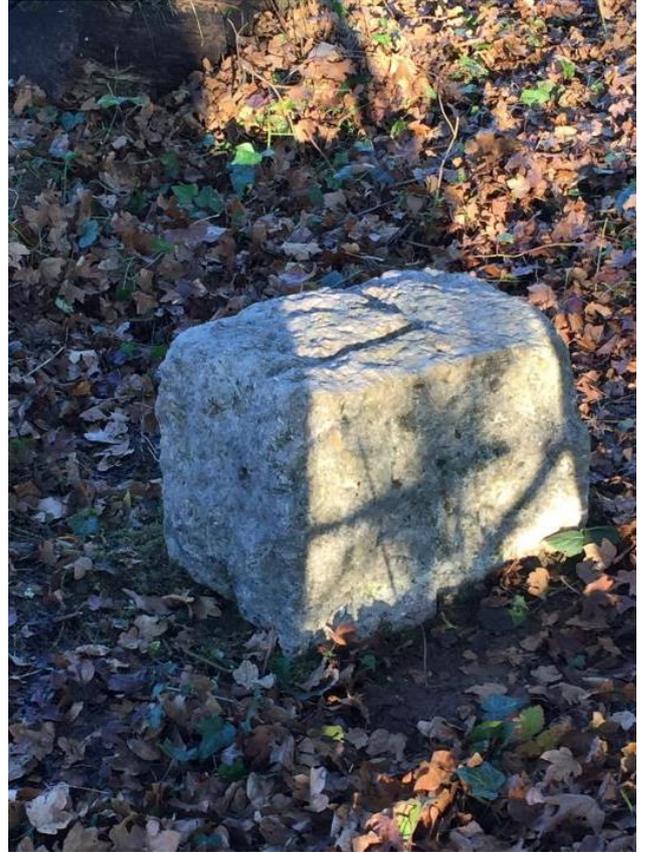
n°10 Cette borne fracturée et peinte sera consolidée et nettoyée.



n°11



La borne n°13 se trouve à proximité
du Ru de Charmant



n°12



Les bornes n°14 et n°15 sont positionnées dans le milieu d'un champ, vers le Petit Fumerault.



Sur la photo ci-contre, la borne n°15 est au premier plan. Dans le fond la borne n°14 est plus proche du Ru de Charmant.



La borne n°16 a été dégagée des ronces.



La borne n°17 était tombée dans le lit de Vrin. Après avoir été remontée sur la rive, elle a été réimplantée.



Alain creuse et positionne, Dany surveille et Philippe photographie.



Les abords de la borne n°18 ont été débroussaillés pour y accéder.



Découverte de la borne n°19, le 12/12/2016



Après une longue marche dans le lit de Vrin, Philippe fut le premier à apercevoir la borne n°19



La borne n°20 qui devrait se situer dans la vallée de Sertagollant n'a pas été retrouvée. Elle a peut-être disparu lors de l'élargissement de la route départementale D3.

La borne n°21 se trouve dans le bois du Meiller à proximité de la Rainerie.



La borne n°22 montre en façade la représentation d'une croix complète, sur son socle de pierre. Elle est appelée la croix de pierre et figure sous le Charme Rond. Elle se trouve sur la route qui va du Grand Port à Villiers St Benoit.



Le Charme Rond



La borne n°23 n'a pas encore été retrouvée dans le Bois Fendu, mais nous ne désespérons pas.

La borne n°24, en limite du Bois Fendu, vers Les Fleix



La n°25



La borne n°25 est à la Rigauderie et se trouve au 10^{ème} kilomètre depuis la borne n°1. Vue avant le nettoyage



La borne n°26 est cassée et doit être restaurée. Elle se trouve au lieudit Les Fleix



La borne n°27 est au bord du Vrin, en contrebas de la route, à côté du pont construit en 1872.



La date de construction du pont (1872) est visible sur le fronton



Les bornes n°28, 29, 30 et 31 n'ont pas été retrouvées dans le bois des Picards et à La Chaume aux bois. Pourquoi sont-elles manquantes ? Enfouies, détruites, déplacées ou récupérées ?

Alain au nettoyage autour de la borne.



La borne n°32 est difficilement accessible en raison d'un chemin en mauvaise état et barré par une clôture au pied de la borne.



La borne n°33 est à 200m de la route D955. Débroussailluse, faucille, et pioche ont été nécessaire pour la dégager.

Avant



Après



Pendant.

Dany au brossage.



La borne n°34, en bordure du chemin de la Vaux des Vignes, a été retrouvée cassée au pied d'une talle de charmes, puis restaurée.



La borne n°35 situé entre route et champ a subi une érosion importante au fil des siècles. Elle est sur le talus de la route des Grèlons.



La borne n°36, cassée sur l'accotement de la route du Charme.



La borne n°37 est manquante sur les Grèlons et a vraisemblablement disparue depuis longtemps.

La borne n°38 est sous le château Gaillard.



La borne n°39 au Moulin de Ville



La borne n°40 au Moulin de Ville



Les bornes n°41, 42 et 43 entre le Moulin de Ville et le Moulin Fulget n'ont pas été retrouvées.

La borne n°44 est à Cholifer. Elle marque le 20^{ème} kilomètre depuis la borne n°1.



La borne n°45 est introuvable.

La borne n°46 est remplacée par la Borne Géodésique. (Voir page 4)



De la borne n°46 à la borne n°52, nous sommes dans la plaine cultivée. La borne n°47 est dans la Champagne de Sur Ocre, à Charboutin.



La borne n°48 est introuvable.

La borne n°49 où l'on constate l'erreur de tracé du chiffre 5, rectifié en 4 de 49.

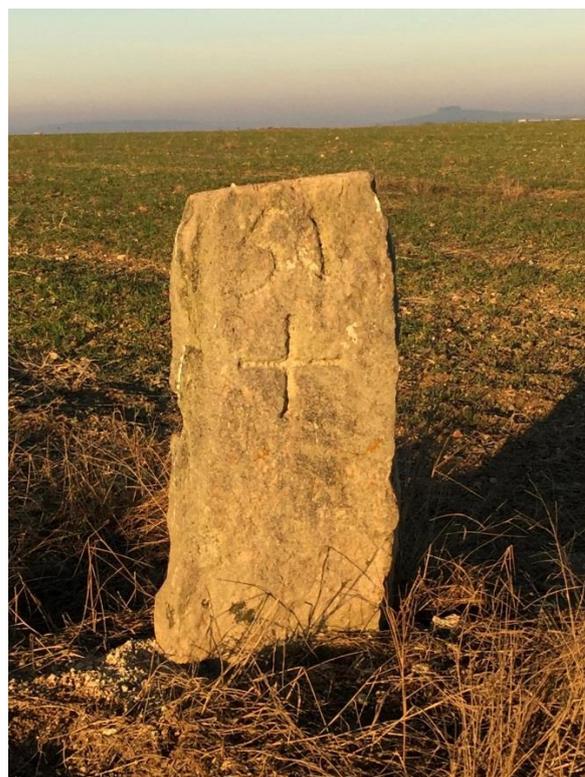


La borne n°50 est introuvable.

La borne n°51 se situe en plein milieu d'un champ. Elle est visible depuis la route D955 dans les virages de la Montagne Blanche.



Au second plan, on aperçoit la butte témoin de Grosmont, sur Senan.



La borne n°52, couchée par un engin agricole, a été relevée. Avant :



Après relevage :



La borne n°54 est en bordure de route à Boisserelle.



La borne n°53 est introuvable dans la Champagne de Chassy.

Les bornes n° 55 et 56 n'ont pas été retrouvées. Elles sont dans le domaine du golf du Roncemay.

Ont-elles disparu lors de la création du golf ?

Les bornes n°57 et 58 sont tombées dans le Ru de Sausson et doivent être relevées.

Philippe et Dany se disent que la n°57 n'est pas encore en haut du talus.



Et la n°58 également.



Les bornes n°59 et 60 sont aussi dans le Ru de Sausson.

La n° 59 peinte.



Voici la n°60, dernière de ce long chapelet de bornes qui délimite notre commune, calée dans une souche.



Ainsi, 42 bornes ont été retrouvées. Pour les 18 manquantes, nous gardons l'espoir d'en retrouver 2 ou 3. Mais plus de 850 ans se sont écoulées depuis leur pose, et l'érosion, la nature des sols, les travaux des hommes en ont fait disparaître certaines. Elles font parties du patrimoine de notre Village, c'est un peu notre fierté et nous les protégerons et les entretiendrons, comme nous le faisons pour notre Charme Rond.

Dossier réalisé par Alain PONROY - Daniel CHAUMET - Philippe NOIROT - François GAUFILLIER - Amicale des Pas Pressés St Aubinois.

Décembre 2016



La borne n°22 et le charme rond.